



Centres aérés urbains



Présentation

Les centres aérés urbains offrent un accueil à la journée durant les vacances d'automne, des relâches et de Pâques avec un lieu de rendez-vous dans le quartier à proximité du domicile familial. Chaque jour, des activités en plein air (journées en forêt, sport, excursions, jeux, visites, ateliers de découverte) sont organisées.

6(3P) à 11 ans

Lieux et périodes

CAU de Béthusy, Chailly, Entre-Bois, Jardins de Prélaz, Malley, Montolivet, Pierrefleur, Pl. du Nord, Pontaise 18, Riant-Pré, Vers-chez-les-Blanc.

- Relâches
- Pâques, semaine 1 et semaine 2
- Automne, semaine 1 et semaine 2

4 à 6 ans (1P-2P)

Lieux et périodes

CAU de Vers-chez-les-Blanc :

- Pâques, semaine 1 et semaine 2
- Automne, semaine 1 et semaine 2

CAU de Riant-Pré :

- Pâques, semaine 2
- Automne, semaine 2

Horaires

Entre 8h à 10h → Arrivée au centre
A 10h → Départ en activités extérieures
A 17h → Retour au centre
A 18h → Fermeture du centre

Repas

Pique-nique de midi à fournir par les parents. Les collations sont offertes.

Prix

CHF 12.- pour chaque journée réservée, facturés après les vacances.

Inscription

Les formulaires d'inscription sont disponibles à 12h le premier mercredi après les vacances d'été, d'hiver et des relâches sur notre site www.lausanne.ch/jeunessevacances.

Le nombre de participant·e·s étant limité, les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée des demandes.

Une confirmation écrite est envoyée environ 30 jours avant l'activité. En cas de réponse négative, les familles sont informées par téléphone dès réception du formulaire. Dans la mesure du possible, une solution alternative est proposée.

Conditions d'annulation

Annulation sans frais dans les 14 jours qui suivent l'inscription (jours de calendrier, weekend compris).

Dès le 15^{ème} jour après l'inscription, tout désistement est facturé CHF 5.- par jour annulé + CHF 5.- de frais administratifs. Dès le début du centre aéré urbain, la totalité des journées réservées est due.

Rien n'est facturé, en cas d'accident ou de maladie **sur présentation d'un certificat médical** au domaine accueil vacances dans un délai d'une semaine maximum.

Lieux des centres aérés urbains

CAU de **Béthusy**

Av. de la Dôle 13a
1005 Lausanne

CAU de **Chailly**

Av. du Temple 10a
1012 Lausanne

CAU d'**Entre-Bois**

Ch. d'Entre-Bois 10
1018 Lausanne

CAU des **Jardins de Prélaz**

Av. de Morges 64b
1004 Lausanne

CAU de **Malley**

Ch. de la Prairie 5c
1007 Lausanne

CAU de **Montolivet**

Ch. de Montolivet 19
1006 Lausanne

CAU de **Pierrefleur**

Ch. de Pierrefleur 20
1004 Lausanne

CAU de la **Pl. du Nord**

Place du Nord 9
1005 Lausanne

CAU **Pontaise 18**

Rue de la Pontaise 18
1018 Lausanne

CAU **Riant-Pré**

Ch. de Bérée 6a
1010 Lausanne

CAU de **Vers-chez-les-Blanc**

Rte du Jorat 70
1000 Lausanne 26

Inscription et renseignements

QJF Domaine accueil vacances
Place Chauderon 7a (niveau terrasse)
Case postale 5032, 1002 Lausanne

021 315 68 65/22
jeunessevacances@lausanne.ch
www.lausanne.ch/jeunessevacances



A bientôt...